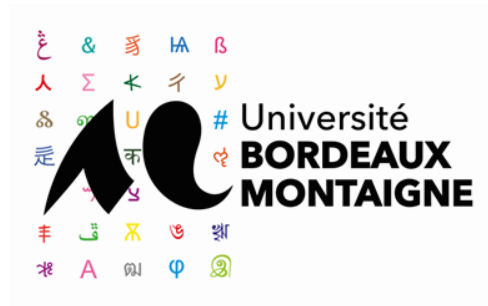




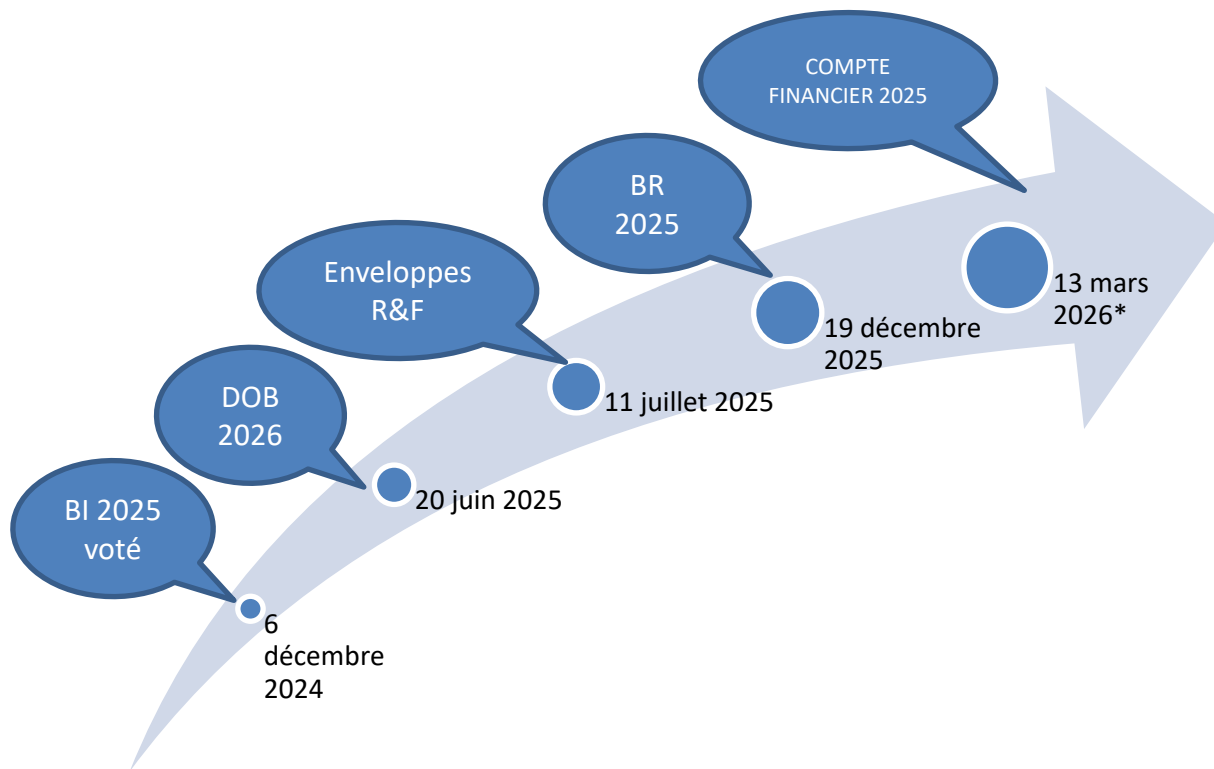
BUDGET RECTIFICATIF EXERCICE 2025

Conseil d'administration du 19 décembre 2025.

Sommaire

- ☐ Calendrier & cycle budgétaire 2025
- ☐ Synthèse du budget rectificatif unique
 - Objectifs du budget rectificatif de fin d'année
 - L'essentiel du BR
- ☐ Focus sur:
 - Exécution du budget au 20/11.
 - Les dépenses, les recettes et le solde budgétaire
- ☐ Soutenabilité budgétaire- indicateurs financiers
- ☐ Les propositions de modification du budget
- ☐ Le projet de délibération du BR 2025.

Calendrier Budgétaire 2025



**Susceptible de modification*

Cycle budgétaire 2025

Septembre	Septembre-octobre	mi octobre- décembre	19 décembre
Accompagnement par la DAF des CRB dans le cadre de la préparation du BR/BI (reprogrammation des OPPA et budget propre)	Saisie des éléments du BR 2025 et du BI 2026 dans le SI par les CRB.	Saisie, contrôle, validation et agrégation des budgets par la DAF.	Vote du BR 2025 et BI 2026
Suivi d'exécution: analyse et nettoyage des flux en cours dans l'objectif de la préparation du BR.		Préparation du compte financier 2025 et du rapport de gestion de l'ordonnateur	



Objectifs du budget rectificatif 2025 spécifique

❑ Objectifs:

- Reprogrammer les tranches annuelles des opérations pluriannuelles (OPPA) en fonction de l'activité.
- Dégonfler les réserves.
- Equilibrer, actualiser en fonction de l'exécution.
- Déprogrammer l'enveloppe de sécurisation en fonctionnement et investissement de janvier 2025.



❑ En prenant en compte:

- Les recettes.
- Les dépenses de personnel.
- Les nouvelles mesures réglementaires.

L'essentiel du budget rectificatif

88 069 022 €

Au budget initial 2025

(absence PLF 2025)



+ 2 496 809 €

De **SCSP** par rapport au BI 2025

- Dont notifications initiale (30/04) et intermédiaire (21/07) et Actions spécifiques notifiées.
- Dont inscription de la tranche 2025 du COMP (46% soit 903,4K€)

Notification définitive en date du
12/12/2025: **90 035 396€** (soit -530 435€)

90 565 831 €

Au budget rectificatif

Absence de notification définitive.

27 010 179 €

Au budget initial 2025



- 6 775 603 €

De **ressources propres** y/c les
déprogrammations des réserves recherche
et hors recherche.

20 234 377 €

Au budget rectificatif

- Une diminution de la projection des recettes encaissées (RE) de 4,3 M€
 - Une diminution des crédits de paiement (CP) de 8,6 M€
 - Une diminution des autorisations d'engagement (AE) de 23 M€
 - Une diminution des autorisations d'emplois de 26,1 ETPT
- Un réajustement à la baisse de l'enveloppe de personnel de 1,8 M€ dont 200 K€ de marge de sécurité.

Éléments structurants du budget rectificatif.

L'exécution du budget

arrêté au 20 novembre 2025



87,6%

d'encaissements

- Dont 36% sur OPPA
- Dont 93% sur budget propre

69% d'exécution du
budget d'AE*

- Dont 20,1% sur OPPA
- Dont 77% sur budget propre

73,3% d'exécution du
budget de CP*

- Dont 32,4% sur les OPPA
- Dont 75,8% sur budget propre

Sous-exécution globale des opérations pluriannuelles (OPPA) en dépense (AE & CP) quelle que soit l'enveloppe (F, I, P).
Sous-exécution de la recette sur les OPPA notamment les opérations d'investissement (CPER bâtimentaire).

- Reprogrammation des opérations sur 2026.

❑ La déprogrammation du budget rectificatif tient compte de ces éléments, notamment sur le budget des OPPA.

* PAF janvier à octobre intégrées

Focus sur les dépenses: les autorisations d'engagement (AE)

Autorisations d'engagement (AE)			Ecart BR 2025/BI 2025		Rép % enveloppe	
Budget en €	BI 2025	BR 2025	€	%	BI 2025	BR 2025
Fonctionnement	19 274 608	14 980 955	-4 293 653	-22,3%	14,3%	13,4%
Investissement	21 292 379	4 359 070	-16 933 309	-79,5%	15,8%	3,9%
Personnel	94 145 902	92 358 908	-1 786 994	-1,9%	69,9%	82,7%
Total AE	134 712 889 €	111 698 934 €	-23 013 955 €	-17,1%	100,0%	100,0%

Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 111,7 M€ soit une baisse de 17% par rapport au BI 2025, et se répartissent selon les 3 enveloppes suivantes:

- Fonctionnement: 15 M€ (-22% par rapport au BI, y/ les réserves des AAP et de sécurisation 15%)
- Investissement: 4,4M€ (-79,5% par rapport au BI dont CPER bâtementaire et réserve sécurisation 30%)
- Personnel: 92,4 M€ (-1,9% par rapport au BI avec maintien réserve de précaution de 200K€)

- Les mouvements du budget rectificatif viennent réajuster les crédits inscrits au budget initial dont l'élaboration s'est effectuée en octobre 2024 avec un impact significatif sur l'enveloppe **d'investissement** (OPPA) et l'enveloppe **de fonctionnement** (réserves et sur les OPPA).
- La programmation sur les OPPA dès le budget initial a été travaillée avec les CRB en tenant compte des moyens dans la réalisation des projets. L'incertitude concernant la mise en œuvre des 2 projets immobiliers CPER 2021-2027 n'a pas permis que de procéder aux engagement des études sur 2025.

Focus sur les dépenses: **les crédits de paiement (CP)**

crédit de paiement (CP)			Ecart BR 2025/BI 2025		Rép % enveloppe	
Budget en €	BI 2025	BR 2025	€	%	BI 2025	BR 2025
Fonctionnement	19 512 680	15 962 271	-3 550 409	-18,2%	16,0%	14,1%
Investissement	8 192 256	4 912 352	-3 279 904	-40,0%	6,7%	4,3%
Personnel	94 145 902	92 358 908	-1 786 994	-1,9%	77,3%	81,6%
Total CP	121 850 837 €	113 233 530 €	-8 617 307 €	-7,1%	100,0%	100,0%

Les crédits de paiement (CP) s'élèvent à 113,2 M€ soit une diminution de 8,6 M€, soit -7% par rapport au BI 2025 et se répartissent selon les 3 enveloppes suivantes:

- Fonctionnement: 16 M€ (-18,2% par rapport au BI-enveloppe de réserves AAP et sécurisation)
- Investissement: 4,9 M€ (- 40% par rapport au BI y/c réserve de sécurisation)
- Personnel: 92,4 M€ (-1,9% par rapport au BI)

- Les mouvements du budget rectificatif à la baisse relèvent des enveloppes de fonctionnement et d'investissement sur les OPPA (2,05 M€) et budget propre (6,6 M€). Cette déprogrammation concerne les réserves recherche et hors recherche, les enveloppes de sécurisation, la CVEC, réajustement des crédits CFA en fonction du nombre d'apprentis.

Focus sur l'enveloppe de dépenses de personnel.

Baisse **de 1,8 M€** par rapport au budget initial 2025.



- 439 K€ sur les opérations pluriannuelles dont:

- -68 K€ sur les contrats d'enseignements (convention FIPHP, programme PAUSE, ERASMUS et UNICA),
- -371 K€ sur les contrats de recherche (divers)

-1,35 M€ sur le budget propre de l'établissement qui s'explique par:

- -327,4 K€ réajustement des HCC
- -878 K€ ajustements en +/- sur les recrutements de personnel toute population confondue, et primes/indemnités.
- -582 K€ sur les réserves et le hors paie.

Focus sur l'autorisation d'emplois

(notifié 998 ETPT plafond Etat)

baisse de **26,1 ETPT** par
rapport au budget initial 2024
soit **1 198,5 ETPT** au total.



- 11,7 ETPT sur plafond ETAT:

-6,6 ETPT BIATSS

-5,1 ETPT ENS-EC

-14,4 ETPT sur plafond ETABLISSEMENT:

-14,4 ETPT BIATSS

La variation (+/-) du nombre d'ETPT par population et plafond s'explique par:

- Les départs par voie de mutation/détachement, et non encore pourvus;
- Décalage des recrutements dans le cadre de la soutenabilité financière
- Recrutement sur AAP.

Focus sur la recette encaissée (RE)

Montant estimé de:

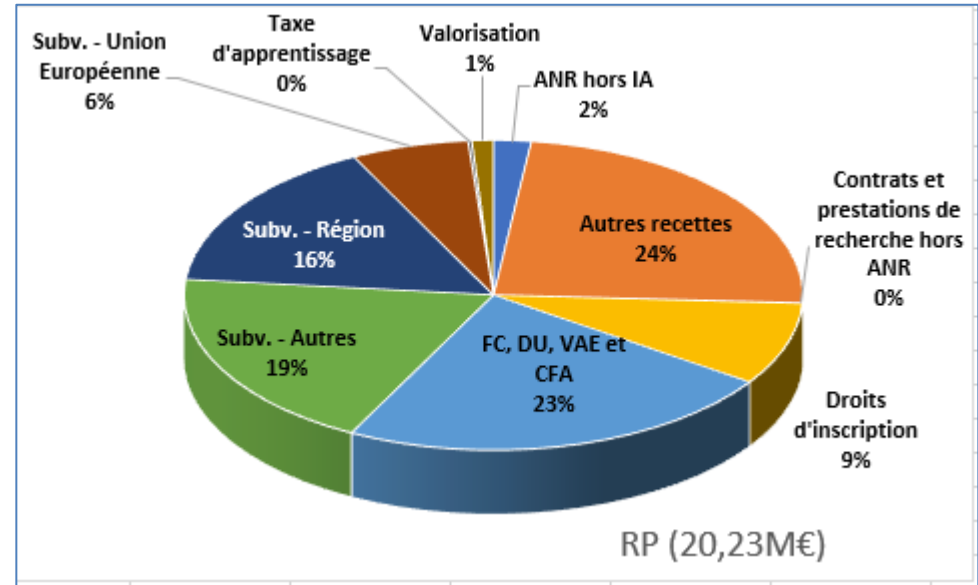
110 800 208 €

Diminution de **3,7%** par rapport au budget initial, soit -4,3 M€.

- Ajustement à la hausse de la SCSP, de la CVEC et diminution des réserves soit 1,1 M€ (-1%) sur le budget propre.
- Reprogrammation sur les OPPA (-3,2 M€) soit -30,2%:
 - les op immobilières déprogrammées telles que les avances sur réhabilitation pôle archéo (6,1M€), projet ELLA et INFRANUM (139K€);
 - en partie compensées par solde de la subvention régionale pour la CLEFF (1,42M€), le solde de REACT-EU (710K€), versements 2023/2025 GER pôle archéo (372K€), réhabilitation MSH (370K€)

Répartition de la prévision de RE au BR 2025:

- ✓ 82% SCSP
- ✓ 18% ressources propres (20,2M€)



Focus sur le solde budgétaire

Solde budgétaire en €			Ecart BR 2025/BI 2025	
	BI 2025	BR 2025	€	%
CP	121 850 837	113 233 530	-8 617 307	-7,1%
RE	115 079 201	110 800 208	-4 278 994	-3,7%
SB (RE-CP)	-6 771 636 €	-2 433 323 €	4 338 313 €	-64,1%
dont sur OPPA (T9)	3 468 020	2 469 441	-998 579	-28,8%
dont hors OPPA	-10 239 656	-4 902 764	5 336 892	-52,1%

Déficit de -2,4M€

Soit 4,3 M€ par rapport au BI 2025.

*Diminution du budget de CP
supérieur à la diminution du
budget de la recette.*

Le déficit budgétaire s'est nettement amélioré par rapport au budget initial 2025. Cette situation résulte d'une baisse des dépenses (-7 %) plus importante que la diminution des recettes attendues (-3,7 %), ainsi que par le report de certains opérations sur les exercices futurs.

Pour équilibrer le budget, il faudra mobiliser la trésorerie à hauteur de 2,76M€ (y/c opérations non budgétaires).

De plus, ce solde prévisionnel négatif s'explique par :

- Des décalages dans les financements reçus l'année précédente (pré-comp 2024, projets, mesures spécifiques, etc.),
- Des investissements financés sur fonds de roulement (2,11 M€),
- mesures salariales exogènes non compensées,
- Impacts conjoncturels et socio-économiques (conventions de site, couts de fonctionnement...)

Les agrégats du BR 2025

	Votés	Prévisionnels	Ecart BR 2025/BI 2025	
Budget consolidé en €	BI 2025	BR 2025	€	%
AE	134 712 889	111 698 934	-23 013 955	-17,08%
CP	121 850 837	113 233 530	-8 617 307	-7,07%
RE	115 079 201	110 800 208	-4 278 993	-3,72%
Solde budgétaire (RE-CP)	-6 771 636 €	-2 433 323 €	4 338 313 €	-64,07%

Situation patrimoniale- T6				
	Votés	Prévisionnels	Ecart BR 2025/BI 2025	
Compte de résultat	BI 2025	BR 2025	€	%
Charges (c/6*)	120 370 571	116 773 027	-3 597 544	-2,99%
Produits (c/7*)	110 625 792	111 828 278	1 202 486	1,09%
Résultat exploitation	-9 744 779 €	-4 944 749 €	4 800 030 €	-49,26%

Indicateurs financiers	COFI 2024	BI 2025 calculés à partir du BR- 2024	BR 2025 calculés à partir du COFI 2024
Niveau final FDR	17 117 507	1 349 297 €	9 885 576 €
NB de jours FDR	60	4	33
Niveau final de trésorerie	20 685 633	9 558 242 €	17 926 144 €
NB jours trésorerie	73	30	60
Ratio Dizambourg (chges pers/recettes encaissables)	84,94%	87,99%	86,53%
1 Jr dépense de fonct (F+P)	284 911 €	315 718 €	300 892 €

	Votés	Prévisionnels	Ecart BR 2025/BI 2025	
	BI 2025	BR 2025	€	%
Résultat section Fct	-9 744 779 €	-4 944 749 €		
Dot amort, déprec, prov.	6 711 990	8 216 848	1 504 858	22,42%
Reprise amort, déprec, prov.	2 684 212	2 884 992	200 780	7,48%
Quote-part subv invest	2 250 391	3 531 153	1 280 762	56,91%
CAF/IAF	-7 967 392 €	-3 144 046 €	4 823 346 €	-60,54%
Impact flux calculés	-1 777 387	-1 800 703	-23 316	1,31%

	Votés	Prévisionnels	Ecart BR 2025/BI 2025	
T- financement- Invest	BI 2025	BR 2025	€	%
IAF/CAF	-7 967 392	-3 144 046	4 823 346	-60,54%
Emplois	8 192 256	4 912 352	-3 279 904	-40,04%
Ressources	3 216 085	824 467	-2 391 618	-74,36%
Resultat : Prévlit FDR	-12 943 563 €	-7 231 931 €	5 711 633 €	-44,13%

Soutenabilité budgétaire du BR 2025

(décret du 2/12/2024 et arrêté du 5/12/2024)

Objet : Avis du recteur de région académique sur le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2025

Références : Articles R719-61, R719-65 et R719-109 du code de l'éducation

Indicateurs financiers	BR 2025 <i>calculés à partir du COFI 2024</i>
Niveau final FDR	9 885 576 €
<i>NB de jours FDR</i>	33
Niveau final de trésorerie	17 926 144 €
<i>NB jours trésorerie</i>	60
Ratio Dizambourg (<i>chges pers/recettes encaissables</i>)	86,53%

Critères de soutenabilité budgétaire	Seuil réglementaire	Valeur observée	Respect du critère
Trésorerie <i>(En jours de crédits de paiement hors investissement)</i>	< 30 jours	60 jours	✓
Fonds de roulement <i>(En jours de crédits de paiement hors investissement)</i>	< 15 jours	33 jours	✓
Ratio « Dizambourg » <i>(Charges de personnels / produits encaissables)</i>	> 85 %	86,5 %	X

Les trois critères ne sont pas respectés

3. Conclusion

Même si des efforts de maîtrise de la trajectoire financière apparaissent dans ce projet de budget rectificatif, le ratio Dizambourg est au-dessus du seuil d’alerte. En conséquence, j’é mets un avis réservé sur votre projet de budget rectificatif et vous invite à poursuivre les mesures correctrices pour le prochain exercice.

En synthèse



Il est proposé de modifier le budget initial 2025 comme suit:

- Diminution du plafond des emplois de **26,1 ETPT** (Equivalent Temps Plein Travaillé).
- Diminution du plafond des autorisations d'engagement (AE): **23 013 955€**
- Diminution du plafond des crédits de paiement (CP): **8 617 307 €**
- Diminution des prévisions d'encaissements (RE): **4 278 993 €**
- *Solde budgétaire des mouvements du BR positif: 4 338 313 €*
- **Mécaniquement, on observe une amélioration du solde budgétaire prévisionnel dont le montant au BR 2025 s'élève à – 2 433 323 € (BI 2025: -6 771 636 €)**



DÉLIBÉRATION DU CA

Délibération du 19 décembre 2025**BUDGET RECTIFICATIF : Exercice 2025**

Vu les articles : 175 (modifié par Décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 – art.20),
176 (modifié par Décret n° 2015-308 du 02 avril 2025 – art.21) et 177 du décret n°2012-1246 du
07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **1 198.5 ETPT dont 959 ETPT sous plafond État et 239.5 ETPT hors plafond État ;**
- **111 698 934 € en Autorisations d'Engagement (AE) dont :**
 - 92 358 908 € en personnel
 - 14 980 955 € en fonctionnement
 - 4 359 070 € en investissement ;
- **113 233 530 € en Crédits de paiement (CP) dont :**
 - 92 358 908 € en personnel
 - 15 962 271 € en fonctionnement
 - 4 912 352 € en investissement ;
- **110 800 208 € en prévision de recettes ;**
- **- 2 433 323 € de solde budgétaire.**

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- **- 2 759 488 de variation de trésorerie ;**
- **- 4 944 749 € de résultat patrimonial ;**
- **- 3 144 046 € d'insuffisance d'autofinancement ;**
- **- 7 231 931 € de variation du fonds de roulement.**

Le prélèvement sur le fonds de roulement s'élève au budget rectificatif n°1 de l'exercice 2025 à **7 231 930.77 €**. Il se répartit ainsi :

1) Pour le **CFA** un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de **670 336 €** ;

➔ *Le conseil d'administration décide d'un prélèvement sur les réserves d'un montant de 50 027 € sachant qu'un prélèvement de 670 336 € a été effectué au BI.*

2) Pour le **SIGDU** un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de **547 880 €** ;

➔ *Le montant du prélèvement est identique à celui du BI soit 547 880 € et qui a déjà été prélevé sur les réserves ;*

3) Pour l'**Université** hors les deux SADC un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de **6 013 714.77 €**

➔ *Le conseil d'administration décide d'un abondement en réserves de 5 205 742.31 € sachant qu'un prélèvement de 11 219 457.08 € a été effectué au BI.*

Les tableaux des emplois (T1), des autorisations budgétaires (T2), de l'équilibre financier (T4), de la situation patrimoniale (T6) et des opérations pluriannuelles (T9) sont annexés pour vote à la présente délibération.

Fait à Pessac, le 19 décembre 2025,

Le président du Conseil d'administration